



## **CAHIER DES CHARGES DE LA CHRONOMETRIE ELECTRIQUE**

*Validé par le Comité Directeur du 27 janvier 2022*

### **Article 1 : Objet**

Ce cahier des charges a pour objet de définir les règles de mise à disposition du matériel de chronométrie MATSPORT et de son utilisation.

### **Article 2 : Définition du matériel**

Le système de chronométrie dont les pièces sont énumérées ci-dessous doit être considéré comme un ensemble indissociable.

- Pistolet électronique avec ses hauts parleurs
- Pistolet thermique
- Panneaux d'affichage
- Caméras et cellules
- Ordinateurs
- Talkies walkies

### **Article 3 : Utilisateur**

Le système doit être mis en place et utilisé par un officiel qualifié installateur – manipulateur selon les règles de la FFA.

Cet officiel devra établir un rapport d'utilisation du matériel à l'issue de la compétition et l'envoyer au CDA29 sans délai.

### **Article 4 : Mise à disposition**

La mise à disposition doit faire l'objet d'une demande écrite préalable au moins deux semaines avant, précisant la compétition, le club ou l'association organisatrice (voir circulaire financière en vigueur au moment de la demande), ainsi que l'officiel responsable du matériel sur place du début à la fin de la compétition.

Les championnats départementaux sont prioritaires sur toute autre compétition.

**Article 5 : Cas particuliers**

Dans le cadre d'enchaînement de compétitions sur le même stade ou un stade voisin (meetings, championnats), il n'est pas toujours judicieux de ramener le matériel au siège du CDA29. Chaque cas sera examiné et une procédure particulière sera définie.

**Article 6 : Dommage subis par le matériel**

Si le matériel est dégradé de quelque manière que ce soit le CDA29 doit en être averti sans délai. S'il s'avère que cela est dû à une mauvaise manipulation de la personne utilisatrice et que cela nécessite une réparation, le CDA29 se réserve le droit de facturer le coût de la réparation.

**Article 7 : Tarif**

Voir la Circulaire Financière en vigueur au moment de la demande.